

EXAMEN ECRIT DE CONSEIL DANS LE DOMAINE PSYCHOSOCIAL
 EVALUATION POUR LA DECISION SUR L'EXAMEN – EPREUVE 2 CONCEPT DE CONSEIL

CANDIDAT/E _____ DATE _____

La candidate / le candidat rédige un concept de conseil personnel qui fournit des informations sur ses activités de conseil et la/le rend visibles et perceptible en tant que conseillère/conseiller.

Elle / Il y explique sa conception personnelle de l'humain qui la / le guide, sur quelles bases elle repose et pourquoi elle/il partage cette conviction. Elle / Il explique également les théories, les objectifs et les méthodes qu'elle/il utilise dans sa démarche de conseil; comment elle / il évalue son activité et les processus de conseil. Les modèles théoriques doivent être liés au travail pratique de la conseillère / du conseiller.

Chacune des échelles de points comprend cinq niveaux. Sélectionnez le score qui, selon votre évaluation, reflète le mieux la prestation de la candidate / du candidat.

Aide à la définition:

5	4	3	2	1
excellent	bon	satisfaisant	modéré	insuffisant
convaincante	compétente	appropriée	modeste	incompétente
différenciée	clair	plausible	limité	peu clair
précis	exact	compréhensible	faible	inexact
complet	détaillé	suffisant	médiocre	incomplet

1. FORME

Longueur du concept de conseil: 15-20 pages (sans table des matières, bibliographie et annexes), format A4, taille de police 11, interligne 1.5, déclarations compréhensibles et linguistiquement correctes (grammaire, orthographe), utilisation de termes techniques.

5	4	3	2	1
_____	Longueur et présentation.			1
_____	Langue (grammaire, orthographe).			2
_____	Compréhensibilité des déclarations.			
_____	Utilisation précise des termes techniques.			

2. QUALIFICATION ET COMPETENCES CLES

Décrire la perception de soi en tant que conseiller/ère et la compréhension de sa propre activité de conseil psychosocial. Démontrer la prise de conscience de la signification des compétences clés en matière de conseil. Établir le lien entre les compétences clés, ses propres activités et les qualifications professionnelles.

Mettre en évidence et justifier les limites de vos propres activités de conseil (professionnelles et personnelles).

	5	4	3	2	1
_____					1
					2

3. CONCEPTION DE L'HUMAIN, ATTITUDE FONDAMENTALE, ASPECTS ETHIQUES ET JURIDIQUES

Présentation de sa propre conception de l'humain et de l'attitude fondamentale qui guide ses actions. Référence aux aspects éthiques et juridiques et leur prise en compte dans la mise en pratique.

	5	4	3	2	1
_____					1
					2

4. APPROCHE DE CONSEIL, THEORIES, MODELE OPERATIONNEL, CLIENTELE

Description de son approche de conseil. Présentation de modèles d'action et référence aux théories qui guident l'action. La réflexion qui en résulte sur le groupe cible de l'offre de conseil.

5	4	3	2	1
_____				1
_____				2
_____				_____
_____				=====

5. OBJECTIFS, METHODES, DELIMITATIONS DU CONSEIL

Démontrer le choix de la méthode en corrélation avec la clientèle respective et l'objectif de conseil. Reconnaissance des limites professionnelles et la manière de les gérer.

5	4	3	2	1
_____				1
_____				2
_____				_____
_____				=====

6. INSTAURATION DE LA RELATION

Démontrer ses propres possibilités d'établir une relation de travail durable et montrer comment celles-ci sont liées aux théories correspondantes qui guident l'action.

5	4	3	2	1
_____				Décrire la manière dont la relation de conseil est établie, conçue et entretenue, en lien avec les théories (énoncées) qui guident l'action. 1
_____				2
_____				Se positionner sur les aspects de la libre volonté du client et de la confidentialité.
_____				Expliciter et argumenter ses propres actions dans une situation de crise et / ou de consultation difficile. <u>=====</u>

7. TENUE DES DOSSIERS, ADMINISTRATION, MARKETING, EVALUATION, ASSURANCE DE LA QUALITE, EFFICACITE ECONOMIQUE

Démonstration des méthodes d'organisation du propre travail de conseil. Réflexions directrices et possibilités de mise en pratique concernant l'évaluation, l'assurance qualité, la gestion des ressources personnelles et l'attitude entrepreneuriale.

5	4	3	2	1
_____				Indiquer la gestion des protocoles, l'administration et l'archivage. 1
_____				Décrire la manière dont l'offre de conseil est communiquée au public et comment les consultations sont organisées. 2
_____				Décrire comment sont évaluées les séances de conseil, les processus de conseil et comment garantir l'assurance qualité. <u>=====</u>
_____				Décrire la gestion personnelle de ses propres ressources.
_____				Considérations sur le propre modèle d'entreprise.

EVALUATION GLOBALE:

1: _____ **2:** _____ **Somme globale:** _____ **Moyenne:** _____

Compte tenu de l'évaluation ci-dessus, une décision de réussite ou de non-réussite a été prise.

NOM DES EXAMINATRICES/EXAMINATEURS

TOTAL

1. _____

1 _____

2. _____

2 _____

3 _____

4 _____

5 _____

6 _____

7 _____

=====

- Réussi
- Non réussi

Explications :

Si la moyenne est de 21 points ou plus, la candidate/le candidat a réussi, à moins qu'un ou que plusieurs critères n'aient été évalués par 1 seul point.

Documents de base :

- Règlement avec le profil professionnel et les compétences opérationnelles professionnelles
- Directive sur le règlement d'examen, y c. les annexes :
 - a) Charte des activités professionnelles de conseillère, conseiller dans le domaine psychosocial avec diplôme fédéral
 - b) Détails des activités professionnelles de conseillère, conseiller dans le domaine psychosocial avec diplôme fédéral
 - c) Compétences personnelles de conseillère, conseiller dans le domaine psychosocial avec diplôme fédéral
 - d) Description du conseil dans le domaine psychosocial
 - e) Code d'éthique des membres actifs SGfB ayant droit au titre de « conseillère SGfB » et « conseiller SGfB » ou « Counsellor SGfB »